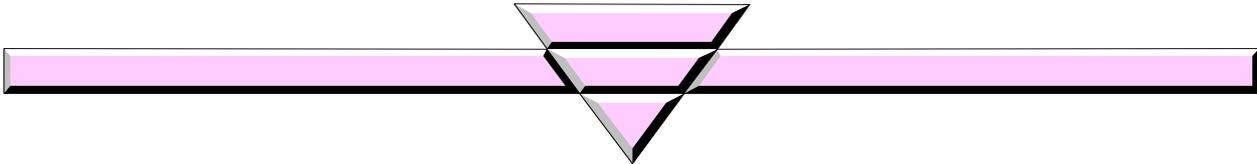


MARCHES PUBLICS DE TRAVAUX

**VILLE DE DUCLAIR
Place du Général de Gaulle
76480 DUCLAIR
Tel : 02 35 05 91 50**



**MARCHE DE TRAVAUX POUR LA REHABILITATION DES
SANITAIRES EXTERIEURS ET LA CONSTRUCTION DE
HALLES DE MARCHE**

LOT N° :

N° de marché

--	--	--	--	--	--	--	--

Acte d'Engagement

ACTE D'ENGAGEMENT

Maître de l'ouvrage :

Ville de Duclair
Place du Général de Gaulle
76480 DUCLAIR

Objet du marché :

Marché de travaux pour la réhabilitation des sanitaires extérieurs et la construction de halles de marché.

Mode de passation et forme de marché :

MARCHE PUBLIC passé en PROCEDURE ADAPTEE en application des articles 12, 27, 34, 39 et 40 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016, et de l'article 38 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015.

Maîtrise d'œuvre :

Groupement

B. SAAS-ATELIER DE SAINT GEORGES
(Mandataire)
1637, rue du Bout d'Aval
76690 SAINT GEORGES SUR FONTAINE

BET BAILLY
La Jinolié
81220 DAMIATE

SARL AUVRAY DUBAILLAY
55 Rue de la République
76190 YVETOT

OREGON
73 Boulevard Brandebourg
94200 IVRY-SUR-SEINE

Personne habilitée à donner les renseignements relatifs aux nantissements et cessions de créances (articles 127 à 130 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016) :

Monsieur le Directeur des services techniques ou son représentant

Ordonnateur :

Monsieur le Maire de Duclair

Comptable public assignataire des paiements :

Madame la receveuse municipale de Duclair

SOMMAIRE

<u>ARTICLE PREMIER : IDENTIFICATION DE L'ACHETEUR</u>	5
<u>ARTICLE 2 : IDENTIFICATION DU CO-CONTRACTANT</u>	5
<u>ARTICLE 3 : DISPOSITIONS GENERALES</u>	6
3.1 - OBJET	6
3.2 - MODE DE PASSATION	6
MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX PASSE EN PROCEDURE ADAPTEE EN APPLICATION DES ARTICLES 12, 27, 34, 39 ET 40 DU DECRET N°2016-360 DU 25 MARS 2016, ET DE L'ARTICLE 38 DE L'ORDONNANCE N° 2015-899 DU 23 JUILLET 2015.3.	6
<u>ARTICLE 4 : PRIX</u>	6
<u>ARTICLE 5 : DELAIS D'EXECUTION</u>	7
<u>ARTICLE 6 : PAIEMENT</u>	7
<u>ARTICLE 7 : NOMENCLATURE COMMUNAUTAIRE</u>	8
<u>ANNEXE N° 1 : RELATIVE A LA PRESENTATION D'UN SOUS – TRAITANT OU ACTE SPECIAL</u>	12
<u>ANNEXE N° 2 : DESIGNATION DES CO-TRAITANTS ET REPARTITION DES PRESTATIONS</u>	18

PREAMBULE: LISTE DES LOTS (MARCHES SEPARES)

<i>Lot</i>	<i>Désignation</i>
1	Gros œuvre
2	Charpente métallique
3	Couverture zinc
4	Plomberie
5	Electricité

LOT N° :

Article premier : Identification de l'acheteur

Nom de l'organisme : Ville de Duclair

Personne habilitée à donner les renseignements relatifs aux nantissements et cessions de créances :
Monsieur le Maire de Duclair

Ordonnateur : Monsieur le Maire de Duclair

Comptable assignataire des paiements : Madame la receveuse municipale de Duclair

Article 2 : Identification du co-contractant

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives du marché indiquées à l'article «pièces contractuelles» du cahier des clauses administratives particulières qui fait référence au CCAG-Travaux et conformément à leurs clauses et stipulations ;

Le signataire (Candidat individuel),

M

Agissant en qualité de

m'engage sur la base de mon offre et pour mon propre compte ;

Nom commercial et dénomination sociale

Adresse

Adresse électronique

Numéro de téléphone Télécopie

.....

Numéro de SIRET Code APE

Numéro de TVA intracommunautaire

engage la société sur la base de son offre ;

Nom commercial et dénomination sociale

Adresse

Adresse électronique

Numéro de téléphone Télécopie

.....

Numéro de SIRET Code APE

Numéro de TVA intracommunautaire

Le mandataire (Candidat groupé),

M

Agissant en qualité de

désigné mandataire :

du groupement solidaire

solidaire du groupement conjoint

non solidaire du groupement conjoint

Nom commercial et dénomination sociale

Adresse

.....

Adresse électronique
Numéro de téléphone	Télécopie
.....
Numéro de SIRET	Code APE
Numéro de TVA intracommunautaire

S'engage, au nom des membres du groupement¹, sur la base de l'offre du groupement, à exécuter, sans réserve, les prestations demandées dans les conditions définies ci-après ;

L'offre ainsi présentée n'est valable toutefois que si la décision d'attribution intervient dans un délai de 150 jours à compter de la date limite de réception des offres fixée par le règlement de la consultation.

Article 3 : Dispositions générales

3.1 - Objet

Le présent Acte d'Engagement concerne :
Le marché de travaux pour la réhabilitation des sanitaires extérieurs et la construction de halles de marché

3.2 - Mode de passation

MARCHE PUBLIC de Travaux passé en PROCEDURE ADAPTEE en application des articles 12, 27, 34, 39 et 40 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016, et de l'article 38 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015.3.

Article 4 : Prix

Les travaux définis au C.C.A.P. sont divisés en 5 lots.

L'évaluation de l'ensemble des travaux du lot concerné par cet acte d'engagement, telle qu'elle résulte de la décomposition du prix global et forfaitaire (DPGF) est décomposée ci-après en mettant en évidence les montants hors T.V.A. et de la T.V.A. :

pour la solution de base² :

Montant H.T.	:	Euros
TVA (taux de%)	:	Euros
Montant T.T.C.	:	Euros
Soit en toutes lettres	:	
.....		

¹ L'annexe relative à la désignation des co-traitants est à dupliquer en autant d'exemplaires que nécessaire. Elle est recommandée dans le cas d'un groupement conjoint.

² Le montant est indicatif car le marché est à prix unitaires

Article 5 : Délais d'exécution

Le délai global d'exécution de l'ensemble des lots est de 12 semaines. La période de préparation est de 4 semaines et n'est pas comprise dans le délai global d'exécution.

Le délai d'exécution de chacun des lots ne devra cependant pas dépasser les délais plafonds suivants :

	<i>Lot</i>	<i>Délai maximum</i>
1	Gros œuvre	16 semaines
2	Charpente métallique	16 semaines
3	Couverture zinc	16 semaines
4	Plomberie	16 semaines
4	Electricité	16 semaines

Le marché démarre à compter de l'OS prescrivant le début de la période de préparation et prend fin à la levée des réserves émises lors de la réception de l'ouvrage.

Le délai d'exécution propre au lot pour lequel je m'engage sera déterminé dans les conditions stipulées au C.C.A.P.

Article 6 : Paiement

Le pouvoir adjudicateur se libèrera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du ou des comptes suivants³ :

- *Ouvert au nom de* :
pour les prestations suivantes :
Domiciliation :
Code banque : Code guichet : N° de compte : Clé RIB :
IBAN :
BIC :
- *Ouvert au nom de* :
pour les prestations suivantes :
Domiciliation :
Code banque : Code guichet : N° de compte : Clé RIB :
IBAN :
BIC :

En cas de groupement solidaire, le paiement est effectué sur⁴ :

un compte unique ouvert au nom des membres du groupement ou du mandataire;

les comptes de chacun des membres du groupement suivant les répartitions indiquées en annexe du présent document.

NB : Si aucune case n'est cochée, ou si les deux cases sont cochées, le pouvoir adjudicateur considérera que seules les dispositions du C.C.A.P. s'appliquent.

Avance :

³ Joindre un ou des relevé(s) d'identité bancaire ou postal.

⁴ Cocher la case correspondant à votre situation

Je renonce au bénéfice de l'avance : NON OUI
(Cocher la case correspondante.)

Article 7 : Nomenclature communautaire

La ou les classifications principales et complémentaires conformes au vocabulaire commun des marchés européens (CPV) sont :

<i>Lot</i>	<i>Classification principale</i>
1	Travaux de fondation. 45262210-6 Travaux de gros œuvre en béton. 45262311-4
2	Travaux d'assemblage d'ossatures métalliques. 45262400-5
3	Travaux de couverture. 45261210-9 Travaux de pose de gouttières. 45261320-3
4	Travaux de plomberie et de pose de conduits d'évacuation. 45332000-3 Travaux d'installation d'appareils sanitaires. 45332400-7 Travaux d'installation de distribution d'eau. 45332200-5
5	Installation de matériel d'éclairage public. 45316110-9 Installation de câblage. 45314310-7

J'affirme (nous affirmons) sous peine de résiliation du marché à mes (nos) torts exclusifs que la (les) société(s) pour laquelle (lesquelles) j'interviens (nous intervenons) ne tombe(nt) pas sous le coup des interdictions découlant de l'article 51 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016.

ENGAGEMENT DU CANDIDAT

Fait en un seul original
A
Le

Signature du candidat
Porter la mention manuscrite
Lu et approuvé

ACCEPTATION DE L'OFFRE PAR LE POUVOIR ADJUDICATEUR

*Est acceptée la présente offre⁵ pour valoir
marché*

**Signature du représentant du pouvoir
adjudicateur habilité par la délibération en
date du**

A

Le

Elle est complétée par les annexes suivantes⁶ :

- Annexe n°... relative à la présentation d'un sous-traitant (ou DC4) ;
- Annexe n°... relative à la désignation et répartition des cotraitants en cas de groupement
- Annexe n°... relative aux demandes de précisions ou de compléments sur la teneur des offres (ou OUV6) ;
- Annexe n°... relative à la mise au point du marché (ou OUV11) ;
- Autres annexes (A préciser) :

NOTIFICATION DU MARCHE AU TITULAIRE (Date d'effet du marché)

En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçu à titre de notification une copie du présent marché »

A le⁷

Signature

⁵ Préciser la ou les options à retenir dans ce marché

⁶ Cocher la case correspondante

⁷ Date et signature originales

*En cas d'envoi en LR/AR (Lettre recommandée avec accusé de réception):
Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire (valant date de notification du marché)*

NANTISSEMENT OU CESSION DE CREANCES⁸

Certificat de cessibilité établi en date du à

OU

Copie délivrée en unique exemplaire pour être remise à l'établissement de crédit en cas de cession ou de nantissement de créance de :

1 La totalité du marché dont le montant est de (*indiquer le montant en chiffres et en lettres*) :

2 La totalité du bon de commande n° afférent au marché (*indiquer le montant en chiffres et lettres*) :

3 La partie des prestations que le titulaire n'envisage pas de confier à des sous-traitants bénéficiant du paiement direct, est évaluée à (*indiquer en chiffres et en lettres*) :

4 La partie des prestations évaluée à (*indiquer le montant en chiffres et en lettres*) :

et devant être exécutée par

en qualité de : membre d'un groupement d'entreprise sous-traitant

A le⁹

Signature

⁸ Cochez la case qui correspond à votre choix, soit certification de cessibilité soit copie délivrée en unique exemplaire

⁹ Date et signature originales

**ANNEXE N° 1 : RELATIVE A LA PRESENTATION D'UN SOUS –
TRAITANT OU ACTE SPECIAL**

A - Identification du pouvoir adjudicateur.

- Représentant du pouvoir adjudicateur :

**Ville de Duclair
Place du Général de Gaulle
76480 DUCLAIR
Tél: 02 35 05 91 50**

- Personne habilitée à donner les renseignements relatifs aux nantissements ou aux cessions de créances :

Monsieur le Maire

- Comptable assignataire des paiements :

Madame la receveuse municipale de Duclair

B - Objet du marché public ou de l'accord-cadre.

- Objet du marché :

**Marché de travaux
Réhabilitation des sanitaires extérieurs et construction de halles de marché**

- Numéro de marché (*le cas échéant*) :
- Nom ou dénomination et adresse du candidat ou du titulaire :

C - Objet de la déclaration du sous-traitant.

La présente déclaration de sous-traitance constitue :

- une annexe à l'acte d'engagement remis par le candidat ;
- un acte spécial portant acceptation du sous-traitant et agrément de ses conditions de paiement ;
- un acte spécial modificatif ; il annule et remplace la déclaration de sous-traitance du

D - Identification du candidat ou du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

En cas de groupement d'entreprises candidat ou titulaire, identifier le mandataire désigné pour représenter l'ensemble des membres du groupement et coordonner les prestations.

- Nom commercial et dénomination sociale :
- Adresse de son établissement :

- Adresse de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement) :

- Adresse électronique :

- Numéro de téléphone : ■ Numéro de télécopie

- Numéro SIRET :

E - Identification du sous-traitant.

- Nom commercial et dénomination sociale :
- Adresse de son établissement :

- Adresse de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement) :

- Adresse électronique :

- Numéro de téléphone : ■ Numéro de télécopie
- Numéro SIRET :

- Forme juridique du sous-traitant (entreprise individuelle, SA, SARL, EURL, association, établissement public, etc.) :

- Numéro d'enregistrement au registre du commerce, au répertoire des métiers, au centre de formalité des entreprises :

- Personne(s) physique(s) ayant le pouvoir d'engager le sous-traitant : *(Indiquer le nom, prénom et la qualité de chaque personne. Joindre en annexe un justificatif prouvant l'habilitation à engager le sous-traitant.)*

- Le sous-traitant déclare remplir les conditions pour avoir droit au paiement direct *(article 115 du code des marchés publics)* :
(Cocher la case correspondante.) NON OUI

F - Nature et prix des prestations sous-traitées.

- **Nature des prestations sous-traitées :**

- **Montant des sommes à verser par paiement direct au sous-traitant :**

a) Montant maximum des sommes à verser par paiement direct au sous-traitant dans le cas de prestations ne relevant pas du b) ci-dessous :

- Taux de la TVA :

- Montant maximum HT :
- Montant maximum TTC :

b) Montant maximum des sommes à verser par paiement direct au sous-traitant dans le cas de travaux sous-traités relevant de [l'article 283-2 nonies du code général des impôts](#) :

- Taux de la TVA : autoliquidation (la TVA est due par le titulaire)
- Montant maximum hors TVA :

■ **Modalités de variation des prix :**

G - Conditions de paiement.

■ **Compte à créditer :**

(Joindre un relevé d'identité bancaire ou postal.)

Nom de l'établissement bancaire :

Numéro de compte :

■ **Conditions de paiement prévues par le contrat de sous-traitance :**

■ Le sous-traitant demande à bénéficier d'une avance : NON OUI

H - Capacités du sous-traitant.

Récapitulatif des pièces demandées par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice dans l'avis d'appel public à la concurrence, le règlement de consultation ou la lettre de consultation qui doivent être fournies, en annexe du présent document, par le sous-traitant pour justifier de ses capacités professionnelles, techniques et financières :

-
-
-
-
-

I - Attestations sur l'honneur du sous-traitant.

Le sous-traitant déclare sur l'honneur :

a) Condamnation définitive :

- ne pas avoir fait l'objet, depuis moins de cinq ans, d'une condamnation définitive pour l'une des infractions prévues aux articles 222-38, 222-40, 225-1, 226-13, 313-1 à 313-3, 314-1 à 314-3, 324-1 à 324-6, 413-9 à 413-12, 421-1 à 421-2-3, au deuxième alinéa de l'article 421-5, à l'article 433-1, au second alinéa de l'article 433-2, au huitième alinéa de l'article 434-9, au second alinéa de l'article 434-9-1, aux articles 435-3, 435-4, 435-9, 435-10, 441-1 à 441-7, 441-9, 445-1 et 450-1 du code pénal, à l'article 1741 du code général des impôts, aux articles L. 2339-2 à L. 2339-4, L. 2339-11-1 à L. 2339-

11-3 du code de la défense et à l'article L. 317-8 du code de la sécurité intérieure, ou pour une infraction de même nature dans un autre Etat de l'Union européenne ;

- ne pas être exclu des marchés publics, à titre de peine principale ou complémentaire prononcée par le juge pénal, sur le fondement des articles 131-10 ou 131-39 du code pénal ;

b) Lutte contre le travail illégal :

- ne pas avoir fait l'objet, depuis moins de cinq ans, d'une condamnation inscrite au bulletin n° 2 du casier judiciaire pour les infractions mentionnées aux articles L. 8221-1, L. 8221-3, L. 8221-5, L. 8231-1, L. 8241-1, L. 8251-1 et L. 8251-2 du code du travail, ou pour des infractions de même nature dans un autre Etat de l'Union européenne ;

- pour les contrats administratifs, ne pas faire l'objet d'une mesure d'exclusion ordonnée par le préfet, en application des articles L. 8272-4, R. 8272-10 et R. 8272-11 du code du travail ;

c) Obligation d'emploi des travailleurs handicapés ou assimilés : pour les marchés publics et accords-cadres soumis au code des marchés publics, être en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés ;

d) Liquidation judiciaire : ne pas être soumis à la procédure de liquidation judiciaire prévue à l'article L. 640-1 du code de commerce, ne pas être en état de faillite personnelle en application des articles L. 653-1 à L. 653-8 du même code, et ne pas faire l'objet d'une procédure équivalente régie par un droit étranger ;

e) Redressement judiciaire : ne pas être admis à la procédure de redressement judiciaire instituée par l'article L. 631-1 du code de commerce ou à une procédure équivalente régie par un droit étranger, ou justifier d'une habilitation à poursuivre ses activités pendant la durée prévisible d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre ;

f) Situation fiscale et sociale : avoir, au 31 décembre de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, souscrit les déclarations lui incombant en matière fiscale et sociale et acquitté les impôts et cotisations exigibles à cette date, ou s'être acquitté spontanément de ces impôts et cotisations avant la date du lancement de la présente consultation ou avoir constitué spontanément avant cette date des garanties jugées suffisantes par le comptable ou l'organisme chargé du recouvrement ;

g) Marchés de défense et de sécurité :

- ne pas avoir été sanctionné par la résiliation de son marché et ne pas avoir vu sa responsabilité civile engagée depuis moins de cinq ans, par une décision de justice définitive, pour méconnaissance de ses engagements en matière de sécurité d'approvisionnement ou de sécurité de l'information, ou avoir entièrement exécuté les décisions de justice éventuellement prononcées à son encontre et établir, par tout moyen, que son professionnalisme ne peut plus être remis en doute ;

- avoir la fiabilité nécessaire pour éviter des atteintes à la sécurité de l'Etat ;

h) Egalité professionnelle entre les femmes et les hommes :

- ne pas avoir fait l'objet, depuis moins de cinq ans, d'une condamnation inscrite au bulletin n° 2 du casier judiciaire pour les infractions mentionnées à l'article L. 1146-1 du code du travail ;

- avoir, au 31 décembre de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu de lancement de la consultation, mis en œuvre l'obligation de négociation prévue à l'article L. 2242-5 du code du travail ou, à défaut, avoir réalisé ou engagé la régularisation de cette situation à la date de la soumission ;

i) Respect des clauses d'insertion par l'économie figurant dans le CCAP.

j) que les renseignements fournis en annexe du présent document sont exacts.

J - Cession ou nantissement des créances résultant du marché public.

(Cocher les cases correspondantes.)

La présente déclaration de sous-traitance constitue un acte spécial ; le titulaire établit qu'aucune cession ni aucun nantissement de créances résultant du marché public ne font obstacle au paiement direct du sous-traitant, dans les conditions prévues à l'article 116 du code des marchés publics, en produisant en annexe du présent document :

l'exemplaire unique ou le certificat de cessibilité du marché public qui lui a été délivré,

OU

une attestation ou une mainlevée du bénéficiaire de la cession ou du nantissement de créances.

La présente déclaration de sous-traitance constitue un acte spécial modificatif :

le titulaire demande la modification de l'exemplaire unique ou du certificat de cessibilité prévus à l'article 106 du code des marchés publics qui est joint au présent document ;

OU

l'exemplaire unique ou le certificat de cessibilité ayant été remis en vue d'une cession ou d'un nantissement de créances et ne pouvant être restitué, le titulaire justifie soit que la cession ou le nantissement de créances concernant le marché public est d'un montant tel qu'il ne fait pas obstacle au paiement direct de la partie sous-traitée, soit que son montant a été réduit afin que ce paiement soit possible. Cette justification est donnée par une attestation ou une mainlevée du bénéficiaire de la cession ou du nantissement de créances résultant du marché qui est jointe au présent document.

K - Acceptation et agrément des conditions de paiement du sous-traitant.

A _____, le _____ A _____, le _____

Le sous-traitant :

Le candidat ou le titulaire :

Le représentant du pouvoir adjudicateur, compétent pour signer le marché, accepte le sous-traitant et agréé ses conditions de paiement.

A _____, le _____

Le représentant du pouvoir adjudicateur :

L - Notification de l'acte spécial au titulaire.

En cas d'envoi en lettre recommandée avec accusé de réception :
(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire.)

Date de la dernière mise à jour :

En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire reçoit à titre de notification une copie du présent acte spécial :

A _____ , le

ANNEXE N° 2 : DESIGNATION DES CO-TRAITANTS ET REPARTITION DES PRESTATIONS

<i>Désignation de l'entreprise</i>	<i>Prestations concernées</i>	<i>Montant H.T.</i>	<i>Taux T.V.A.</i>	<i>Montant T.T.C.</i>
Dénomination sociale : SIRET :Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET :Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET :Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET :Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET :Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
	<i>Totaux</i>			